



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 28 mai 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end prolongé

Au cours du week-end prolongé du 25 au 27 mai 2024, 111 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement : 20 pour vitres teintées ; 14 pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique ; 12 pour conduite sous produits stupéfiants ; 11 pour dépassement de vitesse comprise entre 20 et 30 km/h ; 9 pour usage de téléphone au volant ; 9 pour défaut de contrôle technique et 7 pour défaut d'assurance.

18 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 21 automobilistes sur 114 contrôlés ont été verbalisés dont principalement : 7 pour non port de la ceinture de sécurité ; 4 pour usage de téléphone au volant ; 4 pour défaut de contrôle technique ; 3 pour non port du casque et 1 pour circulation en sens interdit.

2 amendes forfaitaires délictuelles pour stupéfiants ont été délivrées et aucun véhicule n'a été immobilisé.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.